

COMMUNE DE BOURBACH-LE-HAUT
Département du HAUT-RHIN – Arrondissement de THANN

PROCES – VERBAL
des délibérations du conseil municipal

Séance du 17 juin 2010

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 10
Nombre de conseillers présents : 9

Sous la présidence de monsieur le maire

Membres présents : MANSUY Joël, WELKER André, TAROZZI Marie-Jeanne
WELKER Caroline, FISCHER Jean-Lou, GROSDEMANGE
Stéphanie, PERREZ Denis, STENGER Frédéric, RAPIOR
Sonia.

Membre absent : GALLOT Isabelle.

Monsieur Joël Mansuy, maire, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il salue les membres présents et les auditeurs de cette séance. Il précise que suite à un problème technique, l'intervention du Pays Thur Doller n'aura pas lieu et de ce fait les points 1 et 4 seront vus ultérieurement. Le conseil municipal accepte cette décision.

1) Approbation du compte-rendu du 08 avril 2010.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 8 avril 2010.

2) Droit de préemption urbain.

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de renoncer à l'acquisition des biens ci-après :

1) La parcelle 375/46 section 4, située au lieu-dit «Reichmaettlein», d'une superficie de 5,47 ares, appartenant à Mr Buttiaux Claude, vendeur pour la somme de vingt trois mille deux cent cinquante euros (23 250,00 €) à Mr Scherer Didier et Mme Huet Alexandra, 39 b rue des Mines à Wittenheim.

2) Les parcelles 498/22, 499/88 section 2, situées au lieu-dit «Route Joffre», d'une superficie totale de 5,25 ares, appartenant à Mr Harnist Sybille, vendeur pour la somme de trente sept mille euros (37 000,00 €) à Mr Biausque Didier et Mme Gug Estelle, 3 rue des Soieries à Pfastatt.

5) Tarifs main d'œuvre déneigement personnes âgées.

Monsieur le maire informe l'assemblée que lors de la dernière période hivernale les ouvriers communaux ont été sollicités à plusieurs reprise afin d'assurer le déneigement chez des particuliers et notamment les personnes âgées.

Dans le but d'alléger la charge financière des personnes âgées, le conseil municipal décide :

- d'appliquer une réduction de 50 % sur le tarif main d'œuvre déneigement (fraise à neige ou main d'œuvre)

Pour pouvoir bénéficier de cette réduction, le demandeur ou son conjoint doit être âgé d'au moins 75 ans. Le Maire précise que cette mesure sera appliquée rétroactivement pour l'hiver 2009/2010.

6) Tarifs périscolaire année scolaire 2010/2011.

Monsieur le maire informe l'équipe municipale que le collège de Masevaux a répondu favorablement à la demande de la commune concernant le service du repas de midi. Afin de se familiariser avec ce nouveau service, le collège a proposé une semaine «test». Cette période s'est achevée vendredi 18 juin. Dans la perspective de la mise en place de ce nouveau fonctionnement, du matériel a été acquis afin de permettre le transport des repas qui sera assuré par le personnel du périscolaire en respectant les normes sanitaires. Le maire précise que ce changement de fonctionnement est la réponse aux exigences de la Caisse d'allocations familiales et de la Direction de jeunesse et des sports. Compte tenu de ces diverses obligations, il estime que de telles contraintes ne peuvent être demandées au restaurateur de « La Framboiseraie », qui a œuvré bénévolement pendant une quinzaine d'années. Une convention sera mise en place entre le collège et la commune à compter du 2 septembre pour l'année scolaire 2010/2011.

Mr le maire propose de passer au vote afin de fixer les tarifs pour la prochaine rentrée scolaire.

Votes favorables à l'augmentation des trois services (matin, midi, soir) : 3

Votes favorables à l'augmentation du service du midi : 6

Abstention : 0

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs suivants pour l'année scolaire 2010/2011 :

Horaires	Accueil de 7h20 à 8h20	Repas et encadrement de 11h30 à 13h15	Accueil soir de 16h15 à 17h15	Accueil soir de 17h15 à 18h15
Tranche 1	1€80	4€90	1€80	1€80
Tranche 2	2€00	5€20	2€00	2€00
		TRANCHE 1	TRANCHE 2	
Famille 1 enfant	M < 27 600€			Sup. à 27 600€
Famille 2 enfants	M < 32 400€			Sup. à 32 400€
Famille 3 enfants	M < 45 600€			Sup. à 45 600€

La commission école périscolaire organisera une réunion d'information pour l'ensemble des parents jeudi 24 juin à 20 h au foyer rural. L'ordre du jour étant principalement consacré au nouveau système de restauration et aux tarifs, ainsi qu'un bilan de l'année scolaire qui s'achève .

7) Notification ouverture des plis camion.

Monsieur le maire donne la parole à Jean-Lou Fischer, premier adjoint, qui dresse un bilan de la commission d'ouverture des plis qui s'est tenue avant la séance du conseil municipal. Sur la dizaine de candidats ayant souhaité l'obtention du dossier, seule une offre a été transmise. Il s'agit des Ets Hantsch de Marlenheim. Le montant du marché (reprise de l'actuel véhicule déduite) s'élève à 174 000 €. Le Maire signera prochainement l'acte d'engagement. A ce sujet, il précise que le député Jean-Luc Reitzer n'ayant plus de fonds dans sa réserve parlementaire, il a aussitôt sollicité la sénatrice Catherine Troendlé qui elle a confirmé pouvoir allouer une subvention dont le montant est pour le moment inconnu..

8) Régularisation emprise de la rue des Buissonnets.

Le maire donne la parole à Denis Perrez, troisième adjoint, qui présente les résultats du travail d'arpentage du géomètre Ortlieb de Thann. En effet, la parcelle 21 section 3 au lieudit « Althof » changera prochainement de propriétaire. Afin de régulariser l'emprise, le propriétaire cède à la commune 4 m² et 6 m² qui sont situés au nord de son terrain alors qu'il rattache à sa propriété 36 m² qui se trouvent au sud du terrain. Le conseil municipal accepte cette nouvelle situation.

9) Attribution des subventions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide l'attribution des subventions ci-après :

1. Coopérative scolaire	300,00 €
2. AOS	229,40 €
Souvenir Français	50,00 €
3. Bibliobus	50,00 €
4. Musique Municipale Masevaux	80,00 €
5. Fondation du Patrimoine	70,00 €
6. Caritas Alsace section Masevaux	100,00 €
7. UNC section Bourbach/Bas et Haut	100,00 €
8. Divers	4 720,60 €

- les crédits nécessaires ont été votés au compte 6574 du budget primitif 2010.

Budget Régie des Gîtes.

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide de verser à l'A.A.C.T. une subvention de 1 500,00 €
- les crédits nécessaires ont été votés au cpte 6743 du B.P. 2010.

10) Contrôle des poteaux d'incendie.

Monsieur le maire soumet à l'assemblée une offre de prix concernant le contrôle des poteaux d'incendie du village. Cette prestation comporte de nombreux points de contrôle, notamment la mesure de la pression, le contrôle du fonctionnement mécanique, la vérification du système de vidange.

Le conseil municipal accepte cette vérification ponctuelle ainsi que l'option plan pour une montant de 1063,65 € HT.

11) Vacations sapeurs-pompiers.

Le maire informe l'assemblée que les sapeurs-pompiers Hergalant Benjamin et Welker Benjamin ont suivi une formation à l'école départementale du SDIS à Colmar. Comme il est de coutume, la commune versera aux intéressés une vacation individuelle suivant le tableau reçu par les services du SDIS.

Le conseil municipal accepte la proposition, le montant de la vacation s'élève à :

- 150,15 € pour le sapeur-pompier Hergalant Benjamin
- 179,70 € pour le sapeur-pompier Welker Benjamin

12) Devis éclairage public.

Afin d'améliorer l'éclairage public, il a été proposé d'installer un nouveau point lumineux à hauteur du n° 29 de la rue des Rochelles. Une étude de faisabilité sera menée très prochainement. Le devis des travaux s'élève à 1500,00 € H.T. Par contre, le socle sera confectionné par les ouvrier communaux.

13) Arrêté bruits.

Monsieur le maire fait référence à l'arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage en date du 25 novembre 1997. Il propose de modifier l'article 3 de celui-ci en modifiant les horaires du samedi à savoir : 8 h à 12 h et de 13 h à 19 h (au lieu de 20h).

14) Droit de place campings cars.

Monsieur le maire donne la parole à Sonia Rapior, conseillère municipale en charge du dossier. A plusieurs reprise, il a été évoqué la mise en place d'un système permettant l'encaissement d'une contre-partie pour les commodités (eau, électricité) mises à disposition des camping-cars à l'aire de stationnement du parking de l'école maternelle. Des explications concernant cette nouvelle mesure seront mises en place sur le panneau d'affichage situé près de l'emplacement. L'équipe municipale décide que cette tâche sera confiée au prochain régisseur des gîtes à compter de son installation. La personne sera mandatée pour encaisser auprès de chaque véhicule un droit de place au prix de 5 € par nuit et remettra en échange un récépissé justifiant ce versement. Une sensibilisation à la collecte des ordures ménagères sera également faite auprès des usagers de l'aire de stationnement.

15) Affaire sociale.

Monsieur le maire revient sur la décision de la réunion du conseil en date du 8 février 2010 dans laquelle il avait été évoqué l'exonération d'un mois de loyer pour un locataire d'un logement communal. Compte tenu que la situation du locataire n'a pas évolué depuis six mois, le conseil municipal confirme la gratuité du loyer pour un mois.

16) Communications.

- Recrutement régie des gîtes

Monsieur le maire souligne que la période de recrutement touche à sa fin. Il précise que dans la mesure du possible, un contrat aidé par l'Etat sera mis en place. La commission de recrutement sera réunie prochainement à ce sujet.

- **Fête de l'école**

Le spectacle musical de fin d'été aura lieu dimanche 20 juin à 17 h au foyer rural. L'ensemble du conseil municipal est cordialement invité.

- **Le feu de l'été**

L'AACT organisera le traditionnel feu de l'été vendredi 25 juin à partir de 19 h à l'arrière du monument du bataillon de choc au col du Hundsruck. Une invitation a été transmise à l'ensemble de la population.

- **Fête du Karaté**

Le club de Karaté organisera son gala de fin d'année samedi 26 juin à 18 h au foyer rural. L'ensemble du conseil municipal est invité.

- **Travaux route Joffre vers le col du Hundsruck**

Des travaux de reconstruction des murs de soutènement sont actuellement menés sur la route Joffre en direction du col du Hundsruck par les services du Conseil Général pour une durée estimative de deux mois.

- **Pyramide consultant**

Mr Christen a informé le conseil municipal qu'il n'était pas en mesure de suivre le dossier PLU actuellement mais qu'il reprendra son activité ultérieurement.

- **Véhicule sapeurs-pompiers**

Monsieur le maire dresse un bilan au sujet du remplacement du véhicule incendie. Afin d'obtenir un maximum de subventions, il suggère de reporter l'acquisition du véhicule pour l'année 2011 afin de pourvoir espérer une aide de l'Etat sous forme de dotation globale d'équipement.

- **Diagnostic énergétiques des bâtiments mairie-école, école maternelle**

Dans le cadre d'une opération mené par la Communauté de communes du Pays de Thann (CCPT), la Sté Alme de Mulhouse a procédé à un audit énergétique des différents bâtiments communaux lors d'une récente rencontre qui a eu lieu à la mairie. Compte tenu du diagnostic, certaines mesures seront à prendre rapidement.

- **Congés d'été**

Monsieur le maire propose à chaque membre du conseil municipal, de transmettre ses dates de congé pendant les vacances d'été.

- **Transfert compétences d'adjoint à adjoint**

Pour raisons de santé, Marie-Jeanne Tarozzi, deuxième adjointe, informe le conseil municipal de son souhait de renoncer à sa charge de déléguée communautaire. Afin de palier à son absence, le maire propose à Jean-Lou Fischer, premier adjoint, d'occuper cette fonction à l'avenir. Celui-ci a accepté la proposition.

- **Elevage de chiens**

Monsieur le maire reprend les termes de la conversation qui a eu lors de la réunion maire-adjoint au cours de laquelle a été évoqué l'installation d'un élevage de chiens en direction du col du Hundsruck. Le conseil municipal est dans l'attente d'informations complémentaires de divers organismes à ce sujet

17) Divers.

- **Signalisation du petit patrimoine.**

Monsieur le maire signale qu'une rencontre a eu lieu en présence de l'agent de développement de la CCPT chargé de la mise en valeur du petit patrimoine. Après réflexion, il y a lieu de rajouter un site remarquable, à savoir le rocher situé près de la ferme-auberge des Buissonnets.

- **Remerciements.**

Monsieur Stenger Frédéric, conseiller municipal, souhaite remercier Tarozzi Marie Jeanne pour son implication au sein de la CCPT. Il remercie également Fischer Jean-Lou d'avoir accepter cette mission au sein de la Communauté de Communes du Pays de Thann et lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions. Egalement un grand merci pour son engagement pour la mise en action du nouveau véhicule poids lourds.

- **Sapeurs-Pompiers.**

Monsieur le maire présente à l'assemblée un devis correspondant à l'acquisition d'une tronçonneuse. Le conseil municipal accepte la dite proposition. Le maire signera l'offre de prix pour un montant de 736,10 € TTC.

- **Service de déneigement.**

Le troisième adjoint Denis Perrez souligne que les ouvriers communaux ont assuré un service de déneigement dans différentes voies privées de la commune. Il précise que cette année, chaque propriétaire sera destinataire d'une facture correspondant au service hivernal.

- **Concession cimetière.**

Le troisième adjoint Denis Perrez explique s'être rendu au domicile d'une personne afin de pouvoir espérer un règlement d'une concession de cimetière. Il informe le conseil municipal que celle-ci comporte un impayé depuis 1992 et qu'il semble impossible pour l'instant de récupérer ces fonds.

- **Passation de commandement.**

André Welker, conseiller municipal, informe l'assemblée qu'une passation de commandement à la tête du corps local des sapeurs-pompiers aura lieu dimanche 10 octobre 2010.

- **Lettre ouverte.**

André Welker donne lecture d'une lettre ouverte dans laquelle il regrette l'arrêt des cloches de l'église entre 20h et 7h suite à une plainte. Dans ce courrier, il défend le maintien de la tradition qui fait le charme du village, évoquant également un différend l'ayant amené à

retirer les clarines du cou de son bétail, et invite les personnes se plaignant des bruits causés par la vie quotidienne dans une petite commune de moyenne montagne à réfléchir sur les véritables nuisances sonores engendrées par l'usage intempestif d'outils mécaniques ou de cyclomoteurs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 22 h 45.